

STRUETH Calendrier du tri 1^{er} semestre 2019

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1	M	<i>Jour de l'an</i>		1	V	Bac puce		1	L		
2	M			2	S			2	M		
3	J			3	D			3	M		
4	V	Bac puce		4	L			4	J	Sac jaune	
5	S			5	M			5	V	Bac puce	
6	D			6	M			6	S		
7	L			7	J	Sac jaune		7	D		
8	M			8	V	Bac puce		8	L		
9	M			9	S			9	M		
10	J	Sac jaune		10	D			10	M		
11	V	Bac puce		11	L			11	J		
12	S			12	M			12	V	Bac puce	
13	D			13	M	Encombrants PàP		13	S		
14	L			14	J			14	D		
15	M			15	V	Bac puce		15	L		
16	M			16	S			16	M		
17	J			17	D			17	M		
18	V	Bac puce		18	L			18	J	Sac jaune	
19	S			19	M			19	V	<i>Vendredi Saint</i>	
20	D			20	M			20	S		
21	L			21	J	Sac jaune		21	D		
22	M			22	V	Bac puce		22	L	<i>Lundi de Pâques</i>	
23	M			23	S			23	M		
24	J	Sac jaune		24	D			24	M		
25	V	Bac puce		25	L			25	J		
26	S			26	M			26	V	Bac puce	
27	D			27	M			27	S		
28	L			28	J			28	D		
29	M			29	V	Bac puce		29	L		
30	M			30	S			30	M		
31	J			31	D			31	V	Bac puce	

STRUETH Calendrier du tri 1^{er} semestre 2019

Bac à puce



Couches et autres éléments hygiéniques



Lingettes jetables

Petits objets en plastique



Sac jaune



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal et en aluminium



Briques et cartonnettes alimentaires



Emballages plastiques



Enveloppes, annuaires, publicités,



Cahiers, magazines, journaux, cartons



Point tri Verre



Bouteilles et bocaux en verre **uniquement**



Les verres pour boire, la vaisselle, les vitres, les ampoules, les miroirs... sont interdits dans le point tri verre

Bac Biodéchets



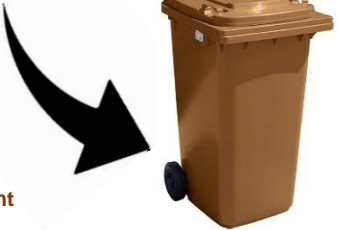
Restes de repas, viandes, poissons, fruits et légumes



Sachets de thé, marc de café, mouchoirs et essuis tout...



Les sacs en plastique sont strictement interdits



Encombrants

Il s'agit des éléments trop grands pour être collectés avec les produits résiduels (Meubles, literie, déchets métalliques...) **La collecte est limitée à 1m3 par foyer.**

Les DEEE, les gravats, les produits chimiques, les vitres et le verre sont formellement interdits.

En Porte à Porte : La collecte débute très tôt le matin, vous devez donc impérativement les déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.

En Apport Volontaire : A déposer en face du terrain de football de Mertzen entre 8h30 et 16h30

DEEE

Il s'agit de l'ensemble des déchets électriques ou électroniques (informatique, téléphonie, électroménager, câbles, hifi, outillage, luminaires, ...)

Si votre objet fonctionne encore ou s'il peut être facilement réparé, n'hésitez pas à le donner à une association afin qu'il puisse avoir une seconde vie.

En Porte à Porte : A déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.

En Apport Volontaire : A déposer à l'atelier communal de Seppois le Bas entre 8h30 et 16h30

STRUETH Calendrier du tri 2^{ème} semestre 2019

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L		1 J		1 D		1 M		1 V	<i>La Toussaint</i>	1 D	
2 M		2 V	Bac puce	2 L		2 M		2 S		2 L	
3 M		3 S		3 M		3 J	Sac jaune	3 D		3 M	
4 J		4 D		4 M		4 V	Bac puce	4 L		4 M	
5 V	Bac puce	5 L		5 J	Sac jaune	5 S		5 M		5 J	Encombrants AV
6 S		6 M		6 V	Bac puce	6 D		6 M		6 V	Bac puce
7 D		7 M		7 S		7 L		7 J		7 S	TOXIQUES
8 L		8 J	Sac jaune	8 D		8 M		8 V	Bac puce	8 D	
9 M		9 V	Bac puce	9 L		9 M	Encombrants PàP	9 S		9 L	
10 M		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M	
11 J	Sac jaune	11 D		11 M		11 V	Bac puce	11 L	<i>Armistice 1918</i>	11 M	
12 V	Bac puce	12 L		12 J		12 S		12 M		12 J	Sac jaune
13 S		13 M		13 V	Bac puce	13 D		13 M		13 V	Bac puce
14 D	<i>Fête Nationale</i>	14 M		14 S		14 L		14 J	Sac jaune	14 S	
15 L		15 J	<i>Assomption</i>	15 D		15 M		15 V	Bac puce	15 D	
16 M		16 V	Bac puce	16 L		16 M		16 S		16 L	
17 M		17 S		17 M		17 J	D3E PàP Sac jaune	17 D		17 M	
18 J		18 D		18 M		18 V	Bac puce	18 L		18 M	
19 V	Bac puce	19 L		19 J	Sac jaune	19 S		19 M		19 J	
20 S		20 M		20 V	Bac puce	20 D		20 M		20 V	Bac puce
21 D		21 M		21 S		21 L		21 J		21 S	
22 L		22 J	Sac jaune	22 D		22 M		22 V	Bac puce	22 D	
23 M		23 V	Bac puce	23 L		23 M		23 S		23 L	
24 M		24 S		24 M		24 J		24 D		24 M	
25 J	Sac jaune	25 D		25 M		25 V	Bac puce	25 L		25 M	<i>Noël</i>
26 V	Bac puce	26 L		26 J		26 S		26 M		26 J	<i>Saint Etienne</i>
27 S		27 M		27 V	Bac puce	27 D		27 M		27 V	Bac puce
28 D		28 M		28 S		28 L		28 J	Sac jaune	28 S	Sac jaune
29 L		29 J		29 D		29 M		29 V	Bac puce	29 D	
30 M		30 V	Bac puce	30 L		30 M		30 S		30 L	
31 M		31 S				31 J	Sac jaune			31 M	

Bac à puce



Couches et autres éléments hygiéniques



Lingettes jetables



Petits objets en plastique



Sac jaune



Bouteilles et flacons en plastique

Emballages en métal et en aluminium



Briques et cartonnettes alimentaires

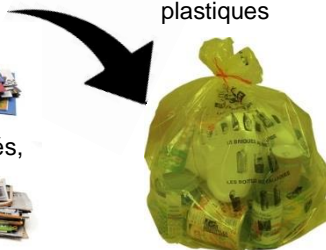
Emballages plastiques



Enveloppes, annuaires, publicités,



Cahiers, magazines, journaux, cartons



Point tri Verre



Bouteilles et bocaux en verre **uniquement**



Les verres pour boire, la vaisselle, les vitres, les ampoules, les miroirs... sont interdits dans le point tri verre



Bac Biodéchets



Restes de repas, viandes, poissons, fruits et légumes



Sachets de thé, marc de café, mouchoirs et essuis tout...



Les sacs en plastique sont strictement interdits



Toxiques

Il s'agit de la collecte des peintures, des aérosols, des produits phytosanitaires, des produits ménagers (détergents), des néons... Les aérosols et les emballages de détergents ménagers vides peuvent être mis dans le sac jaune. **La collecte aura lieu le samedi 7 décembre de 13h30 à 16h30 sur le parking de Cellutec.**

Encombrants

Il s'agit des éléments trop grands pour être collectés avec les produits résiduels (Meubles, literie, déchets métalliques...) **La collecte est limitée à 1m3 par foyer.**

Les DEEE, les gravats, les produits chimiques, les vitres et le verre sont formellement interdits.

En Porte à Porte : La collecte débute très tôt le matin, vous devez donc impérativement les déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.

En Apport Volontaire : A déposer en face du terrain de football de Mertzen entre 8h30 et 16h30

DEEE

Il s'agit de l'ensemble des déchets électriques ou électroniques (informatique, téléphonie, électroménager, câbles, hifi, outillage, luminaires, ...)

Si votre objet fonctionne encore ou s'il peut être facilement réparé, n'hésitez pas à le donner à une association afin qu'il puisse avoir une seconde vie.

En Porte à Porte : A déposer le soir précédent le jour prévu. Aucun dépôt ne sera collecté après le passage du camion.